

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 11

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Pourquoi parer mon front des roses de l'aurore,
Les fleurs des morts sont des cyprès ;
Otez ces bracelets dont mon bras se décore,
Otez-moi ces bandeaux sacrés,
Et ces colliers de rois qu'avait conquis mon père
Et qui faisaient tout mon orgueil ;
Otez, ôtez-les moi... Pour dormir sous la pierre,
Mes sœurs, il suffit d'un linceul...
Qu'il est dur de mourir quand on a seize années !
Alors le soleil est si beau !
Ah ! les fleurs ici-bas sont bien vite fanées !
La tombe est bien près du berceau !
Seigneur, Abel n'offrait que les fruits de la terre
Et n'immolait que ses brebis ;
Le bélier d'Abraham te suffisait naguère
Et ton ange sauvait son fils.
Pour me sauver aussi n'auras-tu pas un ange ?
Faut-il que sur le saint autel
Aujourd'hui le grand prêtre immole à ta louange
Une des filles d'Israël ?...

« Je vais mourir !... Pourtant si jeune encore,
La vie avait des attraits séduisants.
Fleur du vallon, je n'ai vu qu'une aurore !...
Je vais mourir !... et je n'ai pas seize ans !... »

Alors elle se tut et dans sa main tremblante
Reprit en soupirant sa harpe frémissante.
Qu'elle fut belle à voir la fille de Jephté,
Quand, le regard au ciel, essayant de sourire,
Le front illuminé d'une douce clarté,
Ne pouvant résister au souffle qui l'inspire
Et qui donne à sa voix un accent plus touchant,
Laisant flotter son âme en un vague délire,
Elle chanta son dernier chant.

Mais quand le jour suivant vit briller son aurore,
La harpe suspendue au pâle sycomore
Laisait vibrer ses nerfs au souffle des zéphirs.
Hélas ! ce n'étaient plus ces suaves cantiques
Que répétaient jadis les échos de Dabirs !...
Pourquoi cesses-tu donc tes concerts angéliques,
Harpe ? pourquoi ces longs soupirs ?...
Et vous, pourquoi vierges timides,
Avez-vous revêtu ces longs habits de deuil !
Pourquoi ces tristes pleurs qui de vos yeux humides
Tombent sur ce cercueil ?

CORRESPONDANCE

Bulle, le 18 octobre 1880.

Monsieur le Rédacteur,
Vous auriez quelque raison de vous plaindre de mon long silence. Les vacances en sont la principale cause : les courses prolongées dans la

montagne, les visites lointaines aux parents et aux amis, les rêveries dans les bois et au bord des ruisseaux, la lecture des publications récentes dont tout le monde parle et que les soins de l'école n'ont pas permis de parcourir plus tôt ; tout cela fait oublier le Bulletin et les correspondances qu'on lui a promises. A ce second motif se joint la difficulté de glaner des matières suffisamment intéressantes pour mériter une place à côté de vos excellents articles méthodologiques et de votre poétique *Journal*. Là où le Gros-Creux ne se sentirait pas à l'aise, comment mes improvisations pourraient-elles faire bonne figure ?

J'ai nommé vos articles pédagogiques. Laissez-moi vous exprimer la crainte qu'on ne se préoccupe pas assez de les suivre, de les traduire dans la pratique par le perfectionnement de l'organisation à établir et des procédés à employer. Il en est probablement de vos conseils comme des excellentes prescriptions refermées dans le Règlement : *lois de Fribourg*. Aussi, nos progrès se chiffrent par les *tant pour cent* que vous savez dans les registres de la statistique fédérale. A ceux qui prétendaient, il y a trois ans, que nous étions en recul, en décadence intellectuelle, nous avons apporté la cruelle justification de nos derniers examens ; et, si mes renseignements sont exacts, nous pouvons savourer d'avance dans la Gruyère, la perspective d'une chute plus grave et plus humiliante encore pour l'année prochaine. On vient, en effet, de procéder à l'examen des recrutables de 1881, et tout ce que je puis vous en dire, c'est que les instituteurs auront l'hiver qui vient une rude besogne dans leurs cours du soir. Ce labeur sera du reste bien insuffisant, car :

- 1° La fréquentation des cours de perfectionnement est nulle souvent, irrégulière ou mauvaise presque partout, en dépit des art 249 et 250 de notre Règlement.
- 2° L'éclairage des salles est quelquefois défectueux, et, par suite, le travail peu agréable, franchement pénible même.
- 3° Les cours sont donnés à contre cœur par nombre d'instituteurs. La fréquentation irrégulière, le défaut d'éclairage suffisant, la fatigue, la mauvaise volonté et souvent la grossièreté des élèves, une rétribution trop faible : voilà bien des motifs de dégoût. J'y ajouterai pour plusieurs le manque de savoir faire, l'absence de plan, de programme bien établi, toutes choses qui entraînent après elles le sentiment décourageant du temps perdu, le relâchement et l'abandon.
- 4° L'école complémentaire ne se continue pas l'été ; les connaissances *imparfaites* acquises pendant deux ou trois mois d'étude s'oublient avant l'automne, époque de l'examen.

On a donc toute raison de craindre que la Gruyère ne reste longtemps encore, dans les derniers rangs. Pour vaincre l'apathie qui gagne toujours plus les populations ; pour secouer l'incompréhensible indifférence avec laquelle nous plions sous le poids humiliant de nos insuccès, sans avoir la force d'un généreux élan pour marcher à la revanche, il faudrait le concours combiné des hommes de cœur de toutes les opinions et de tous les états ; il faudrait un peu de l'activité qu'on déploie à la veille d'une élection cantonale, alors qu'on circule fièvreusement le jour et la nuit, qu'on visite les bourgades et les hameaux, les fermes et les châlets, les châteaux et les huttes des charbonniers. Contrôler la fréquentation, signaler les négligences ou les oublis, stimuler les indifférents, gourmander, reprendre, enseigner, chacun selon son influence et ses moyens, voilà ce que je propose aux amis du progrès dans la Gruyère. N'en vaudrait-il pas la peine ?...

Pour être justes, tout en constatant et en avouant notre infériorité indéniable, ne laissons pas de dire un mot à l'adresse du personnel préposé à l'examen des recrutables. Et d'abord, est-il vrai que l'examineur

principal envoyé ici soit le même que celui dont les Vaudois n'ont plus voulu il y a quelque deux ans ? Puis, les questions posées aux recrutables ne sortent-elles pas souvent du cadre légal ou réglementaire ? Je présume que l'examineur lui-même n'aurait pas résolu *pendant le temps très court et trop court* qu'il accordait aux élèves, la question ci-après de calcul mental : On paie 37 fr. l'achat de 5 mètres 35 centimètres d'étoffe ; combien coûte l'aune ?

Ici j'ouvre une large parenthèse pour poser à qui de droit une question formelle, cela à la demande de nombreux instituteurs. Doit-on, oui ou non, enseigner encore l'ancien système des poids et mesures dans nos écoles ? Les examinateurs cantonaux et fédéraux ont-ils, oui ou non, le droit de demander la connaissance des rapports entre les deux systèmes ? Il faut à cela une réponse et une décision catégoriques. Avec la confusion absurde *exigée* encore aujourd'hui, ici et là, nous obtenons et nous obtiendrons en fait de calcul une seule chose : la confusion que nous aurons voulue et que nous avons constatée trois jours durant tout dernièrement.

Je reviens à nos examinateurs, et c'est encore pour poser une dernière question :

Pourquoi les porteurs d'un certificat d'études secondaires sont-ils libérés de l'examen, si, comme l'a dit à Bulle l'un des examinateurs, il faut avoir fait des études secondaires pour obtenir la première note ?

Au prochain numéro la suite de mes réflexions ; car je n'ai pas tout dit, et je vous ai déjà pris trop d'espace pour aujourd'hui.

Afin d'être, dans la mesure de mes moyens, utile aux écoles de perfectionnement, je commencerai, si vous le trouvez bon (1), dans votre prochain numéro, la publication d'un programme des cours du soir, accompagné des matières à enseigner disposées par ordre de leçons.

Votre tout dévoué.

M. PROGIN.



A V I S

Exposition scolaire suisse, à Zurich.

Avec le 15 octobre s'ouvrira à Zurich, au Grabenschulhaus, une exposition des travaux de différentes écoles industrielles et de perfectionnement, ainsi que d'ouvrages manuels d'écoles de filles. Nous remarquons principalement parmi ces productions les magnifiques collections d'ouvrages manuels des écoles de filles de Reutlingen et de Karlsruhe, les beaux travaux des écoles d'Aarau, de Zug, de Winterthour, de Zurich, de l'école secondaire de Neumunster.

Nous rendrons aussi nos lecteurs attentifs aux productions des écoles d'horlogerie de Bienne et du Locle et aux leçons graduées de dessin des écoles de Soleure. Les écoles professionnelles de Zurich, de Töss, de Riesbach et d'Unterstrass sont également très bien représentées à cette exposition, à laquelle le musée industriel de Zurich a fait don d'une collection d'objets pour l'enseignement des ouvrages domestiques. Toute l'exposition, qui déjà à l'occasion de la réunion générale de la société suisse d'utilité publique excitait un vif intérêt, mérite d'attirer l'attention des hommes d'école et nous les engageons vivement à la visiter.

(1) Nous serons très heureux de publier les articles de M. le directeur Progin.